



# PROJET D'AMENAGEMENT STRATEGIQUE HORIZON 2045

SCoT du Bassin de Vie d'Avignon



Réunion publique  
10 et 11 juin



Syndicat Mixte  
pour le SCoT du  
Bassin de Vie  
d'Avignon





# Le SCoT du Bassin de Vie d'Avignon c'est :

**34 communes**  
situées sur les départements de  
**Vaucluse** et du **Gard**

**4 EPCI**  
que sont les communautés d'agglomération du  
**Grand Avignon** et des **Sorgues du Comtat**  
ainsi que les communautés de communes  
d'**Aygues-Ouvèze en Provence** et du  
**Pays d'Orange en Provence** composent ce territoire.

**306 910**  
habitants

**390 habitants / km<sup>2</sup>**



Syndicat Mixte  
pour le SCoT du  
Bassin de Vie  
d'Avignon



# Le SCoT, un projet de territoire pour les 20 prochaines années



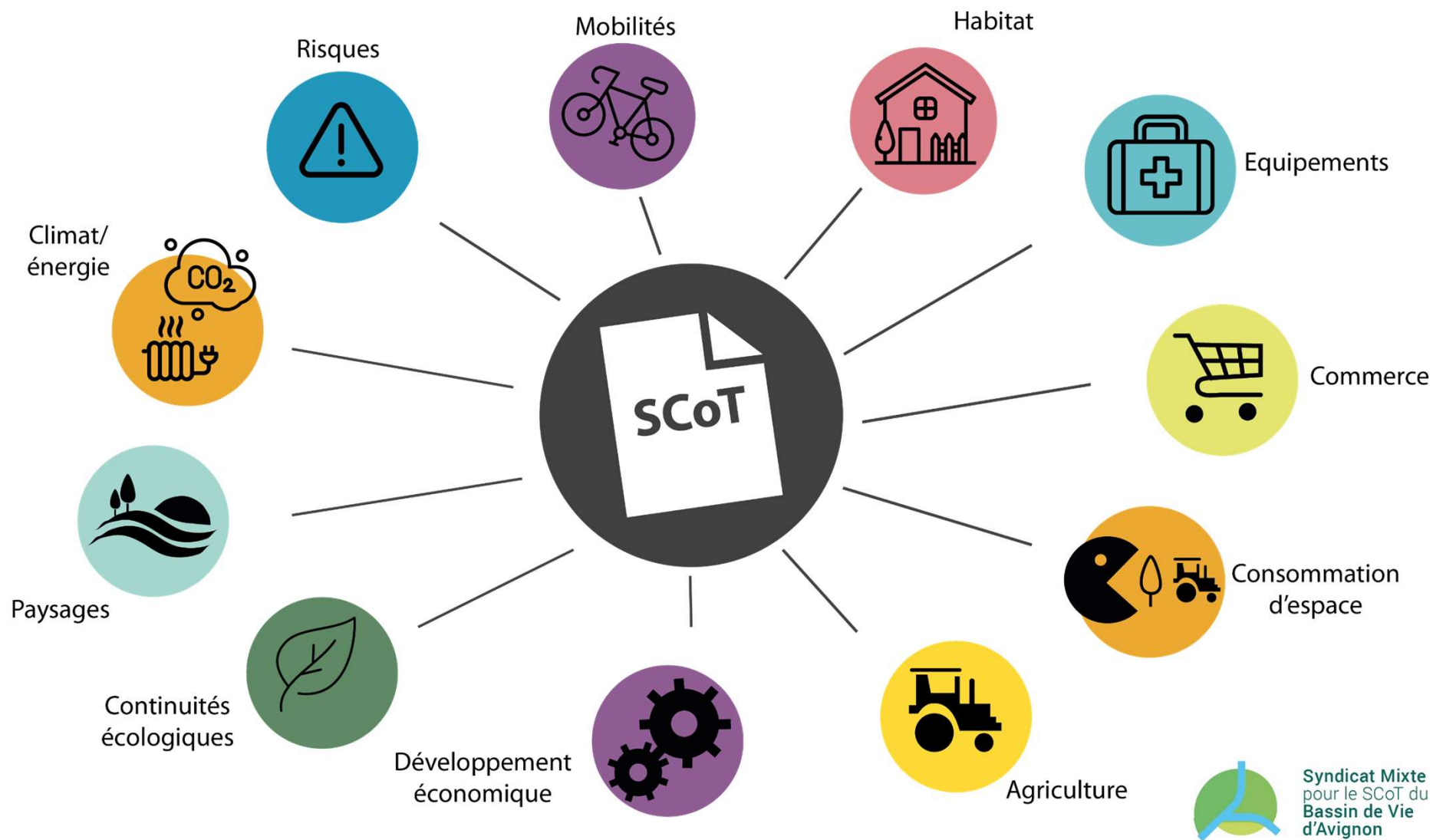
- ▶ Un projet politique qui fixe le cap à horizon 20 ans pour une stratégie d'aménagement partagée qui :
  - Révèle les richesses du Bassin de Vie d'Avignon
  - Relève collectivement les défis en respectant l'identité de chaque commune
  - Rend le territoire plus visible à l'échelon régional.
- ▶ Un projet partagé par les élus et les acteurs du territoire
- ▶ Un projet qui prend en compte les orientations des documents supérieurs et qui permette de définir une stratégie d'alliance avec les territoires voisins



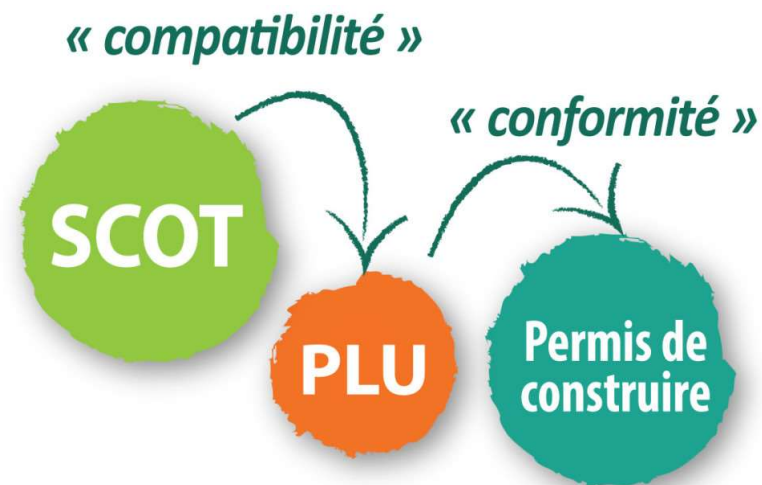
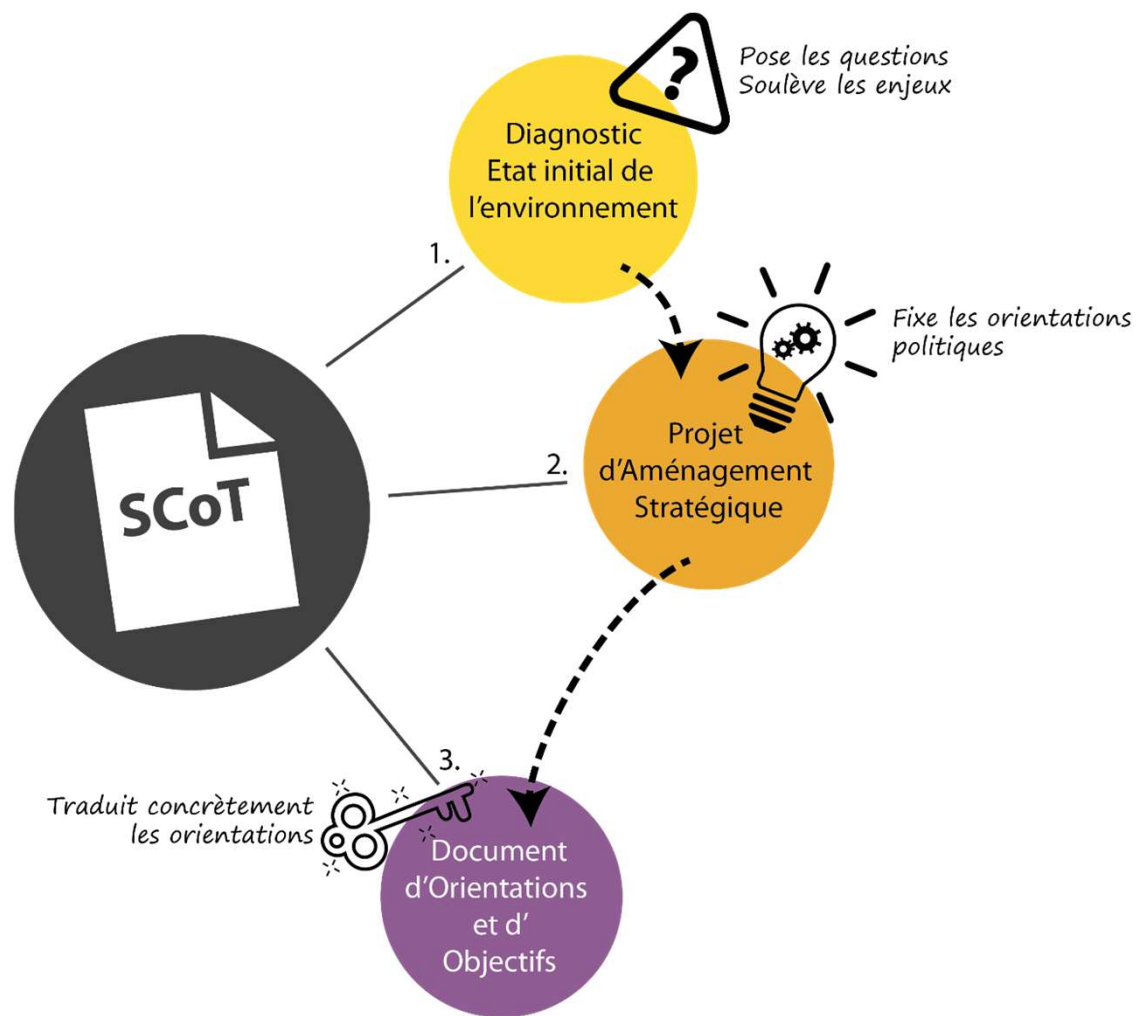
Syndicat Mixte  
pour le SCoT du  
Bassin de Vie  
d'Avignon



# Le SCoT, un projet de territoire pour les 20 prochaines années



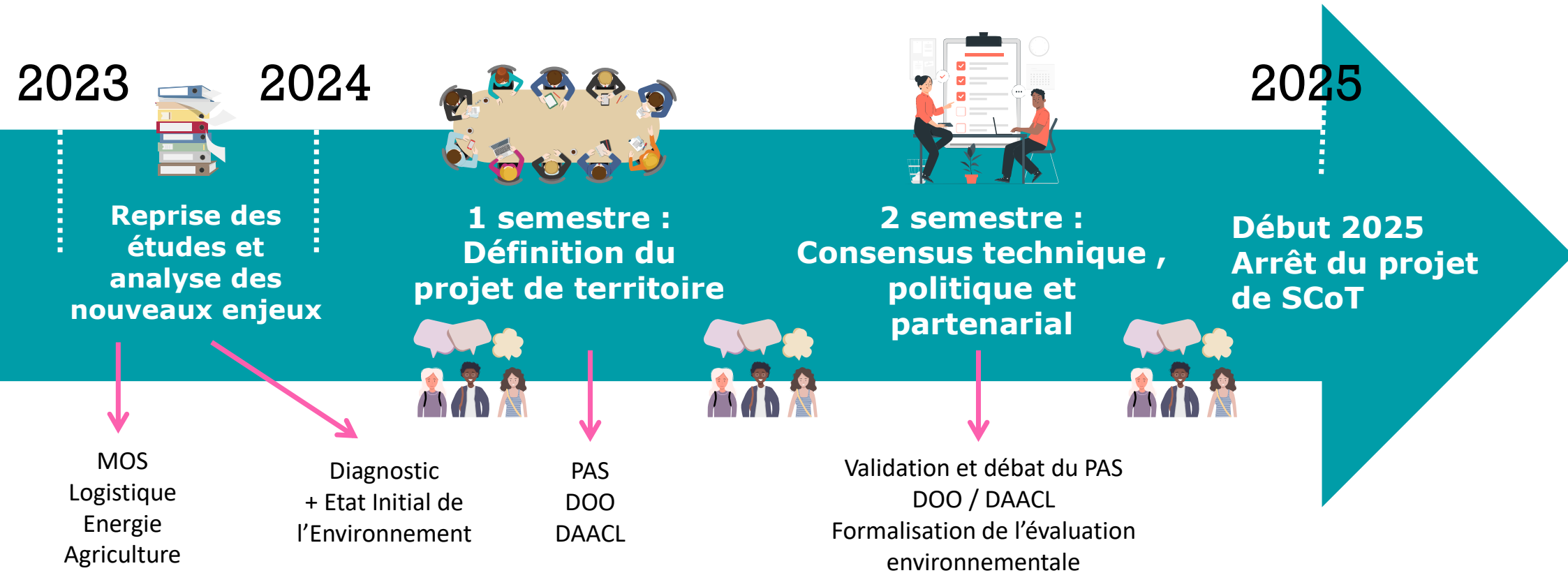
# Le contenu du SCoT



Syndicat Mixte  
pour le SCoT du  
Bassin de Vie  
d'Avignon



# Un projet de SCoT arrêté pour le début d'année 2025



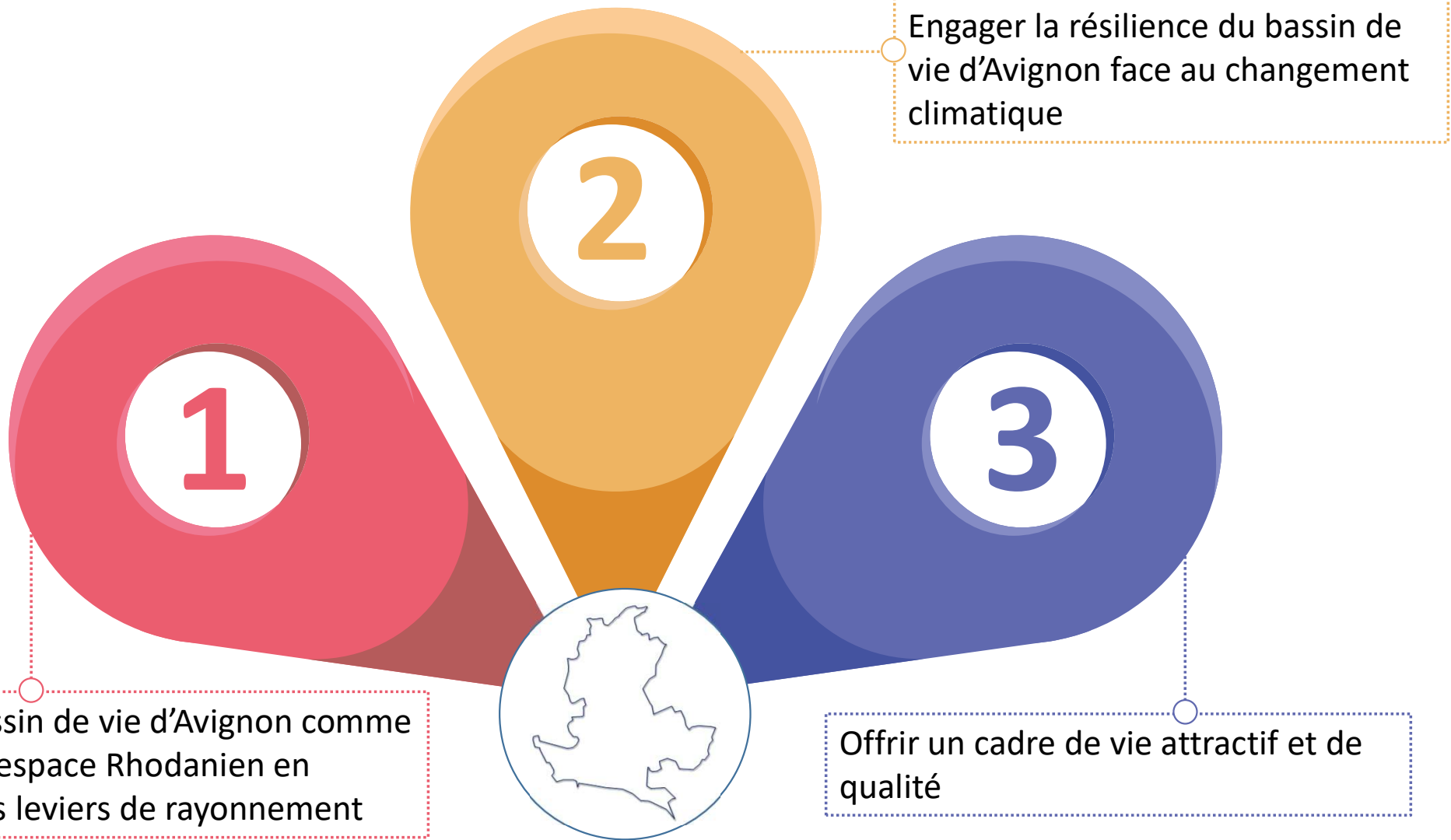
Processus de concertation tout au long de la démarche



Syndicat Mixte  
pour le SCoT du  
Bassin de Vie  
d'Avignon



## Un PAS structuré en 3 défis



# Se projeter en 2045 pour répondre aux besoins (PAS 2024)



Syndicat Mixte  
pour le SCoT du  
Bassin de Vie  
d'Avignon





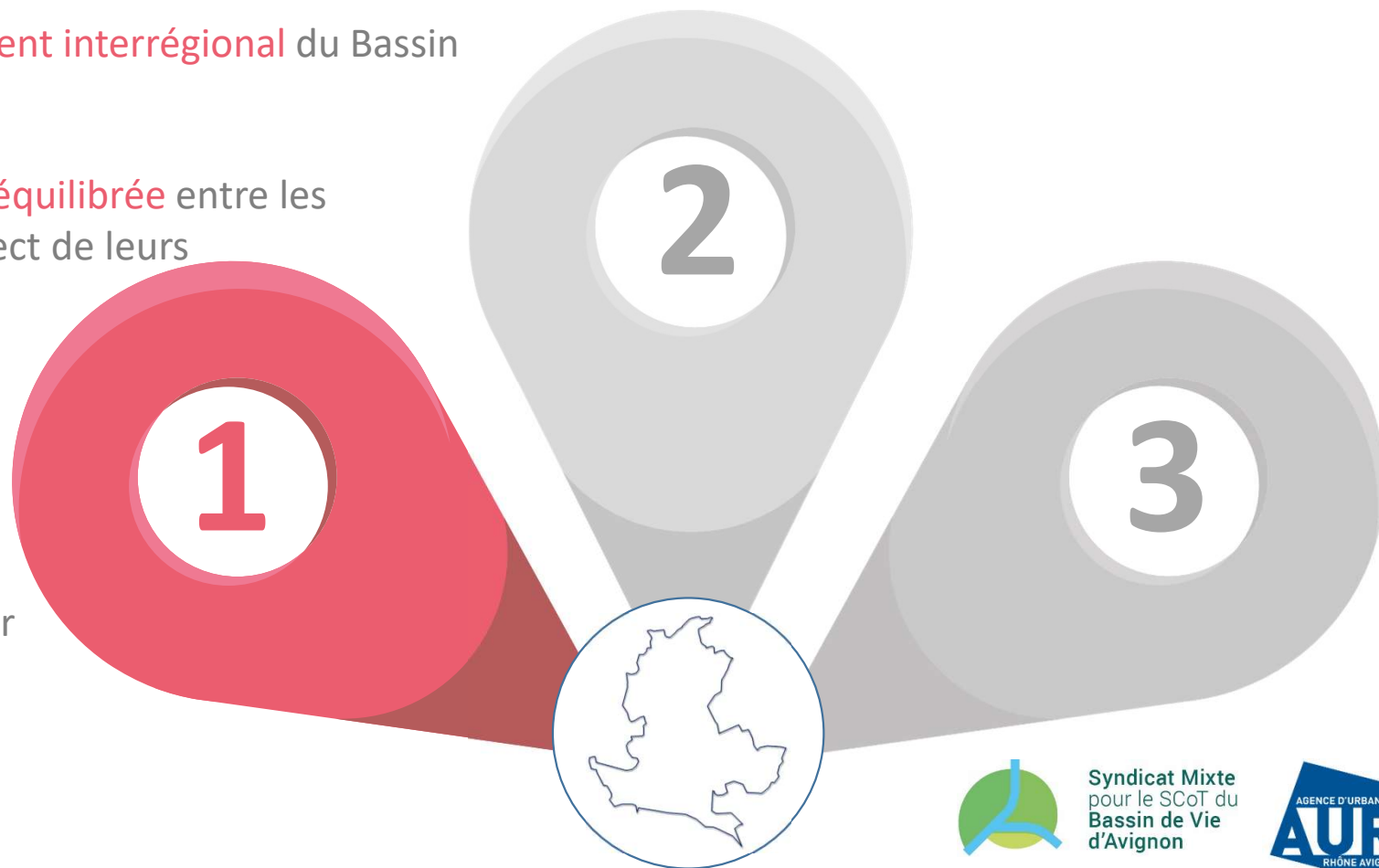
# Défi 1 : Affirmer le bassin de vie d'Avignon comme centralité de l'espace Rhodanien en intensifiant ses leviers de rayonnement

1/Tirer parti du **positionnement interrégional** du Bassin de Vie d'Avignon

2/ Assurer une **organisation équilibrée** entre les villes et villages dans le respect de leurs particularités

3/ Se projeter en 2045 pour **répondre aux besoins**

4/ Créer les conditions d'une **mobilité durable** efficace pour tous



Syndicat Mixte  
pour le SCoT du  
Bassin de Vie  
d'Avignon

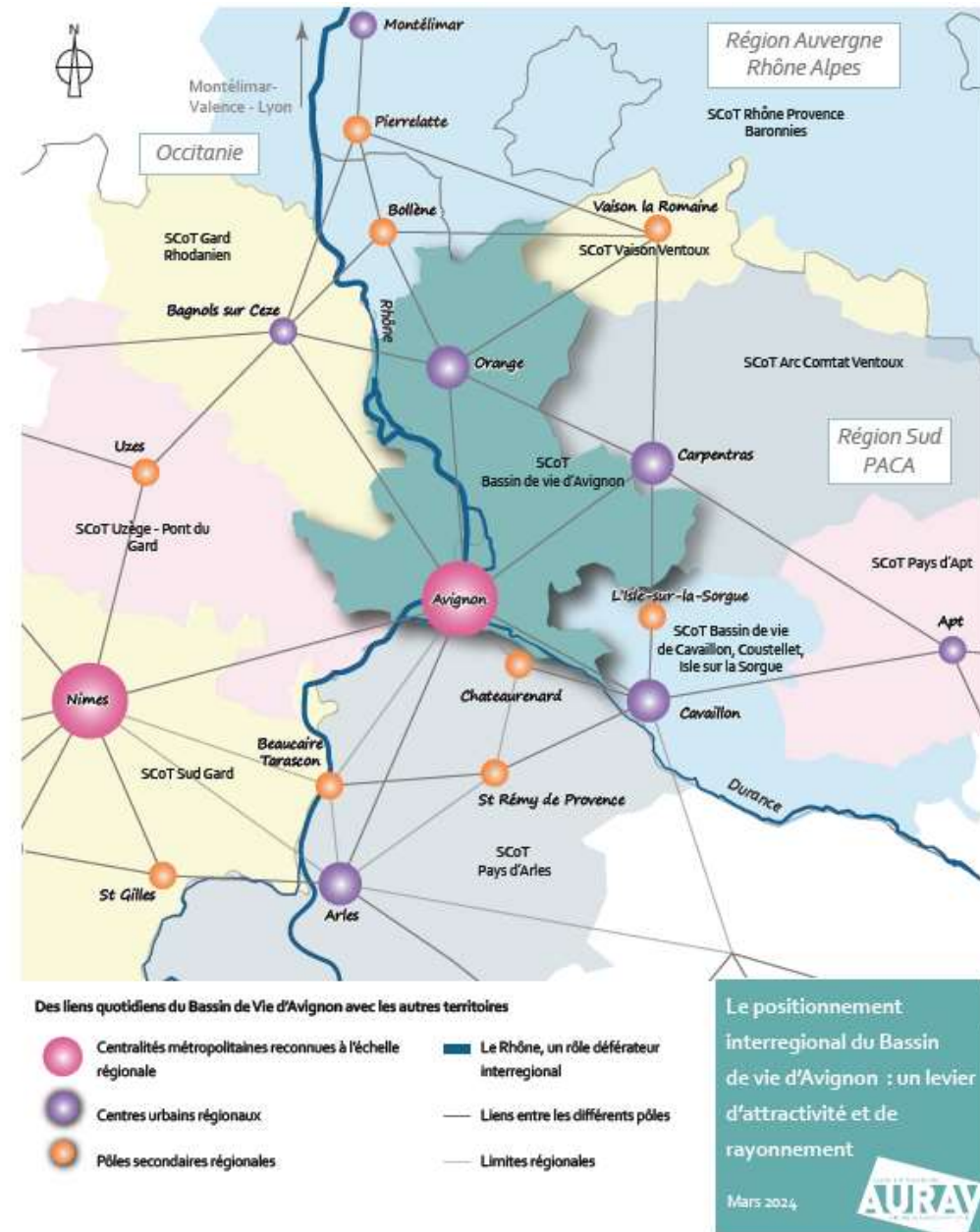


# 1/ Tirer parti du positionnement interrégional du BVA

Renforcer **son rôle stratégique** au sein d'un réseau de villes moyennes dynamiques

**Contribuer au portage et à l'animation** d'une démarche inter-SCoT (notamment pour) :

- **Mieux peser dans les politiques de niveau régional ou national** liées à la planification, à l'aménagement ou à la contractualisation ;
- **Favoriser les complémentarités** en matière de développement économique et de fonciers nécessaires, notamment en matière de filières d'excellence ;
- **Organiser les synergies pour conforter une destination touristique** globale, culturelle et de loisirs visant à augmenter les retombées économiques pour l'ensemble ;
- **Faciliter le portage de grands projets d'aménagement, d'équipements ou de développement économiques** en lien avec les politiques nationales favorisant l'industrie verte ;
- ...

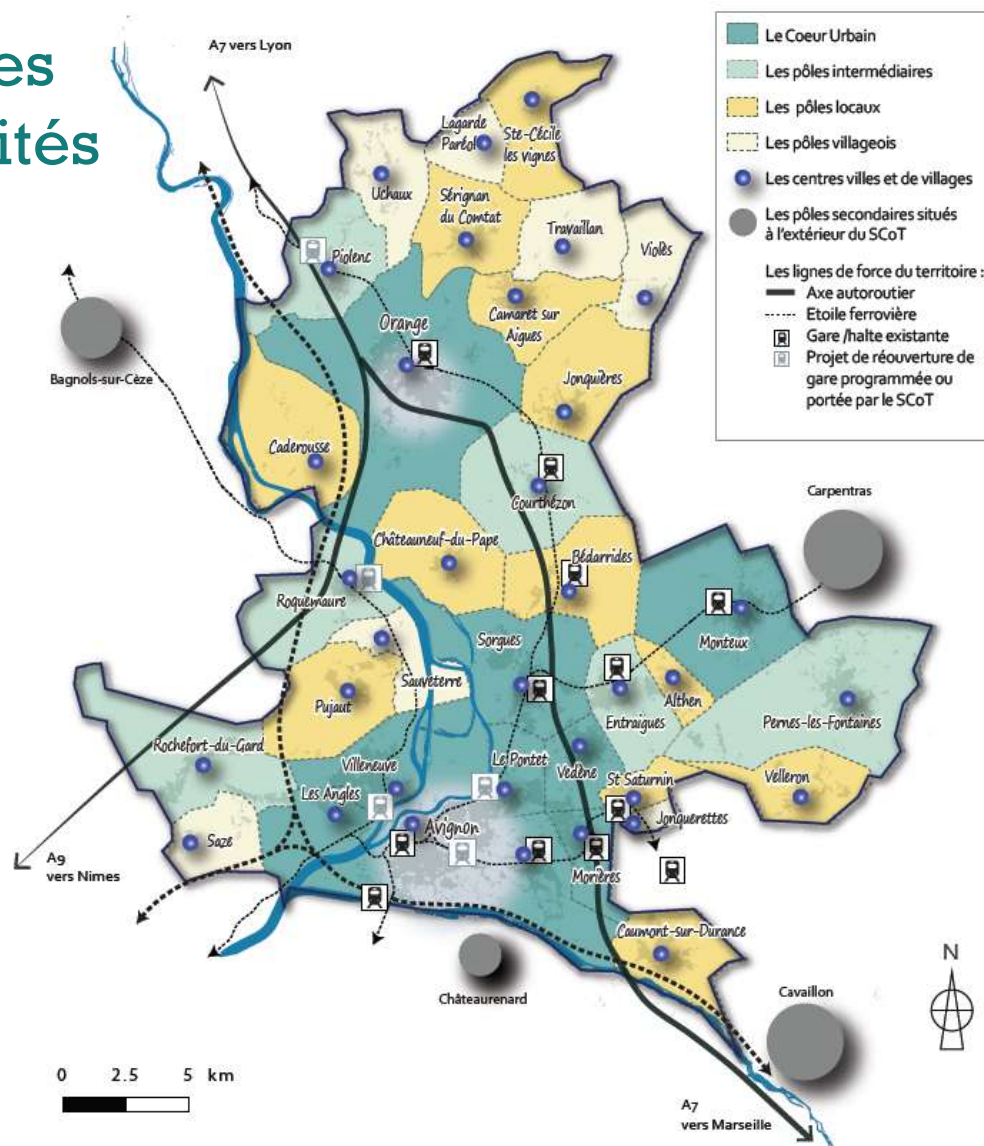


carte d'orientation

## 2/ Assurer une organisation équilibrée entre les villes et villages dans le respect de leurs particularités

L'armature territoriale vise à :

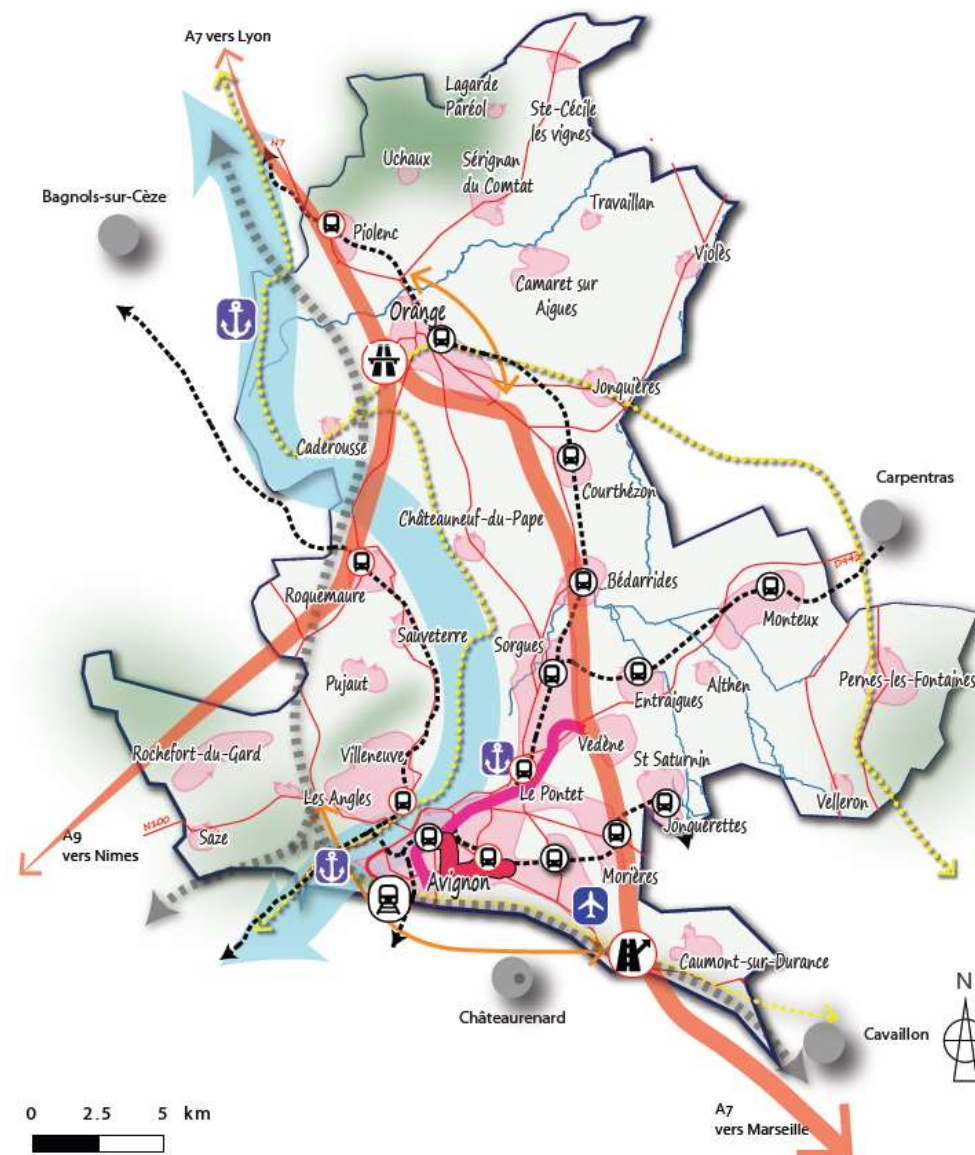
- Répondre aux besoins quotidiens des ménages en matière de logements, d'emplois, de services, d'équipements, de commerces, d'offre culturelle et sportive ;
- Répartir une offre de mobilité durable adaptée aux besoins de chaque territoire ;
- Renforcer les centralités tout en assurant un équilibre général à l'échelle du Bassin de Vie d'Avignon ;
- Adapter les objectifs globaux du SCoT aux spécificités de chaque commune ;
- Préserver et valoriser les équilibres avec les milieux naturels, les patrimoines bâtis et paysagers, l'agriculture et la forêt, ainsi que la ressource en eau.



## 4/ Créer les conditions d'une mobilité durable efficace pour tous


- Miser sur l'étoile ferroviaire pour organiser les déplacements et améliorer les liaisons avec les territoires voisins
- Articuler l'offre de transport en commun pour mieux la développer
- Développer un véritable maillage cyclable inter EPCI
- Coordonner les politiques publiques de lutte contre l'autosolisme
- Valoriser les proximités et le quotidien des courtes distances


- Conforter la gare TGV véritable porte d'entrée du territoire
- S'appuyer sur les Véloroutes structurantes pour garantir un maillage complémentaire des modes actifs et développer l'économie autour du cyclotourisme
- Poursuivre l'aménagement des quartiers gares et favoriser le report modal vers l'offre TER / PEM
- Porter la réouverture des gares et articuler le développement du quartier gare avec l'offre en transport en commun
- Poursuivre l'articulation urbanisme transport autour du TRAM
- Bus en site propre
- Repenser les proximités à travers la ville du quart d'heure et faire de la centralité le lieu préférentiel du développement à venir.  
Articuler le développement des nouveaux quartiers avec l'offre de transport en commun  
Repenser les politiques de stationnement dans les centres  
Augmenter l'usage des modes actifs, en encourageant les politiques vélos (aides financières, communication) facilitant l'usage de ce mode pour les déplacements de faible distance ou en complément d'un autre mode (vélo + TER, vélo + CAR)





## 4/ Créer les conditions d'une mobilité durable efficace pour tous


- Mieux exploiter le potentiel économique des équipements de grande accessibilité :
  - Valoriser la gare TGV d'Avignon par la mise en œuvre d'une opération d'envergure nationale à travers Avignon Confluence ;
  - Conforter le fluvial pour les activités industrielles en développant les aménagements sur les ports du Pontet et de Courtine ;
  - Développer le tourisme fluvial à travers l'aménagement de points de liaisons sur le Rhône : Avignon, Villeneuve-les-Avignon, Roquemaure, Chateauneuf-du-Pape, Piolenc ;
  - Permettre l'accueil des activités liées au technopôle Pégase-Avignon-Provence ;
  - Finaliser l'interconnexion entre les autoroutes A7 et A9 au niveau d'Orange pour faciliter les flux et désengorger les voies départementales ;
  - Assurer une liaison routière entre le Gard et l'échangeur Avignon Sud, enjeu majeur pour la stratégie de mobilités du territoire afin de pouvoir réduire le trafic dans le cœur urbain en offrant une alternative pour le trafic de transit ;
  - Finaliser le contournement d'Orange/Violès afin d'apaiser le centre-ville d'Orange.
  
- Structurer une filière logistique en valorisant conjointement le rail et le fleuve


 Valoriser le Rhône pour organiser la filière logistico-maritime et fluviale, qui s'inscrit dans l'axe Méditerranée-Rhône-Saône

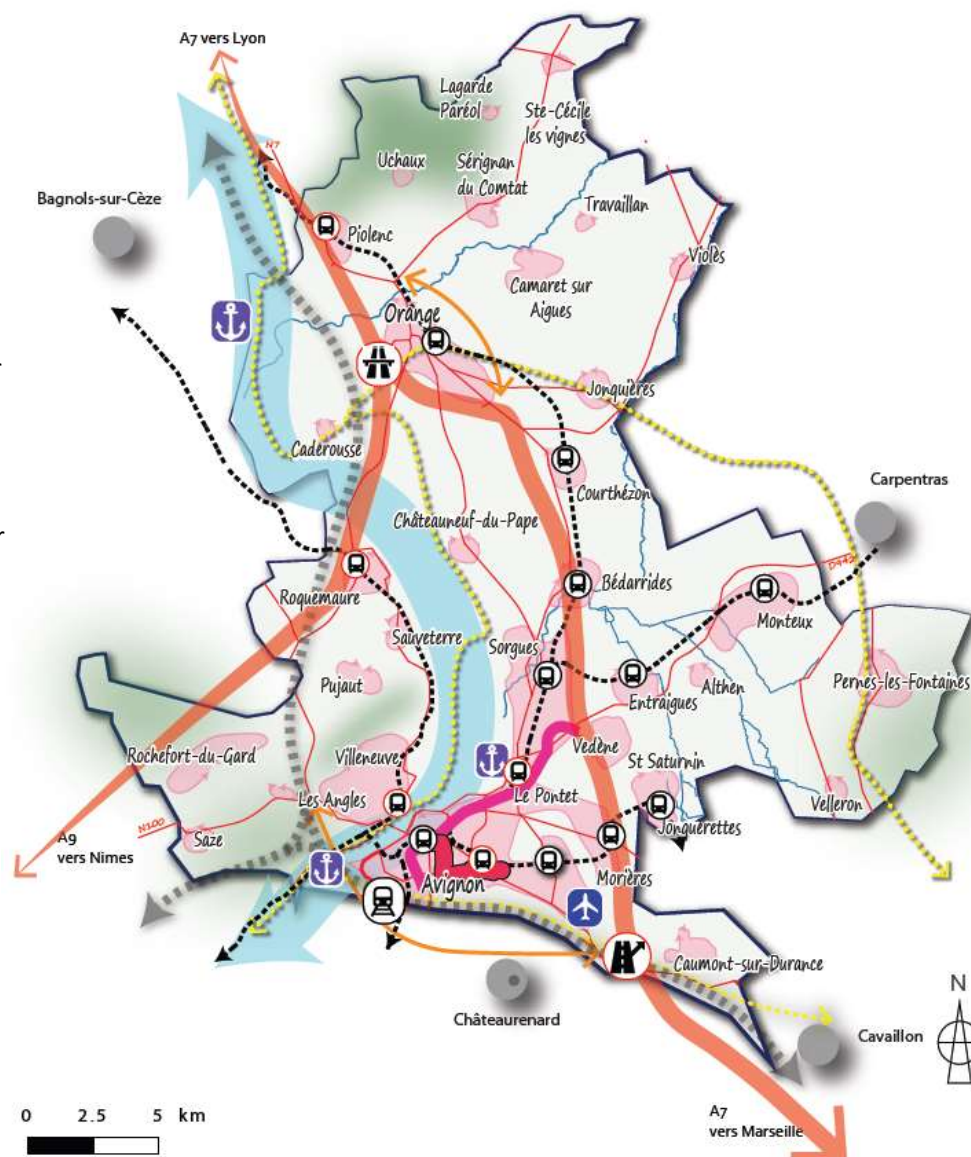
 Conforter les ports permettant d'organiser une logistique durable

 Poursuivre l'écosystème aéronautique en s'appuyant sur la présence de l'aéroport et du technopôle Pégase Avignon

 S'appuyer sur les voies SNCF fret dont EcoFret comme alternative au trafic de poids lourds dans le transport logistique

 Conforter les dessertes autoroutières

 Améliorer la desserte routière sur le secteur sud-est et sur le secteur nord



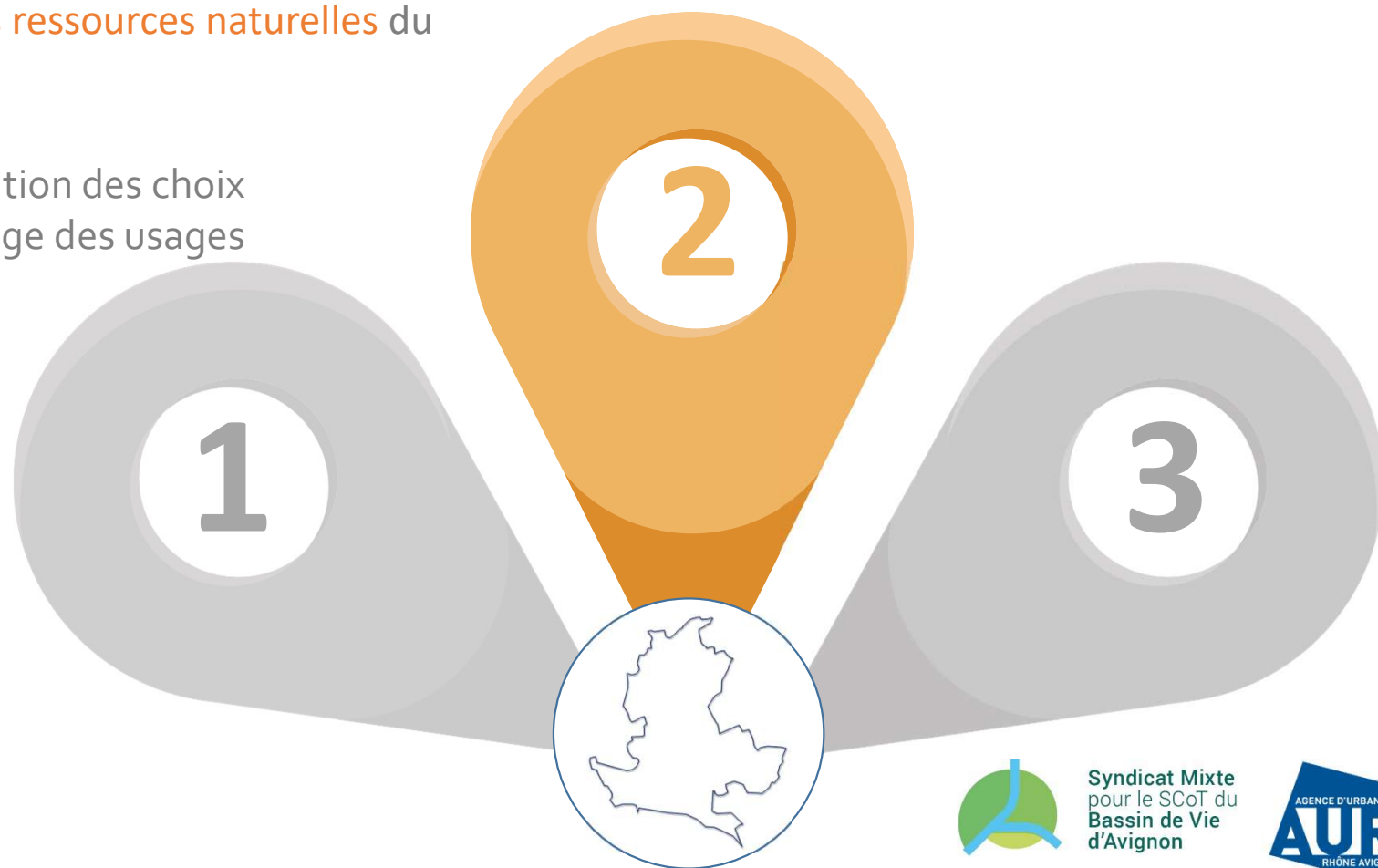
## Défi 2 : Engager la résilience du bassin de vie d'Avignon face au changement climatique

1/ Protéger dans la durée les ressources naturelles du territoire

2/ Préserver l'eau : une condition des choix d'aménagement et de partage des usages

3/ Définir un aménagement garantissant la sécurité et la santé des populations

4/ Définir un projet de territoire qui garantit la transition énergétique



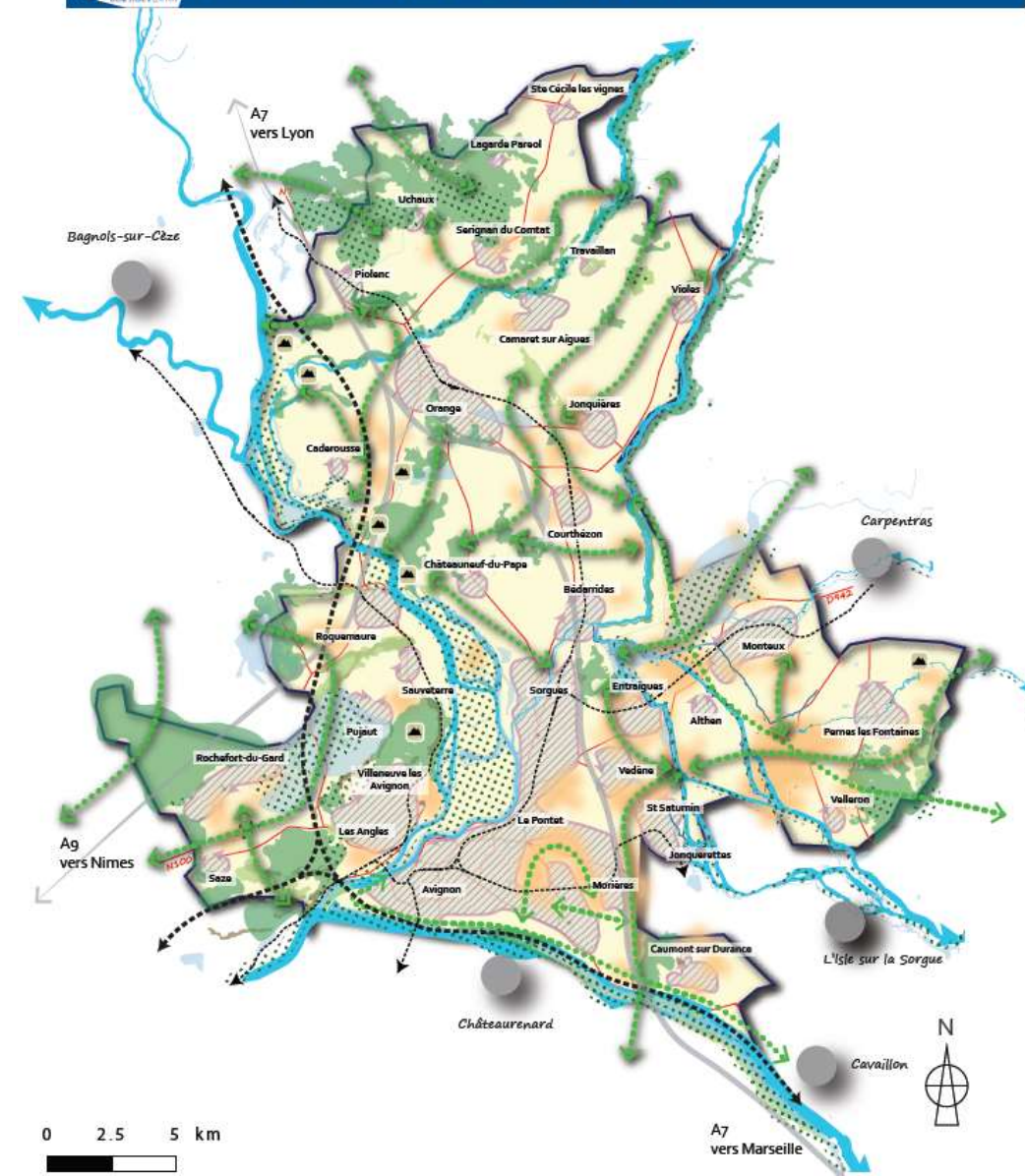
Syndicat Mixte  
pour le SCoT du  
Bassin de Vie  
d'Avignon



# 1/ Protéger dans la durée les ressources naturelles du territoire

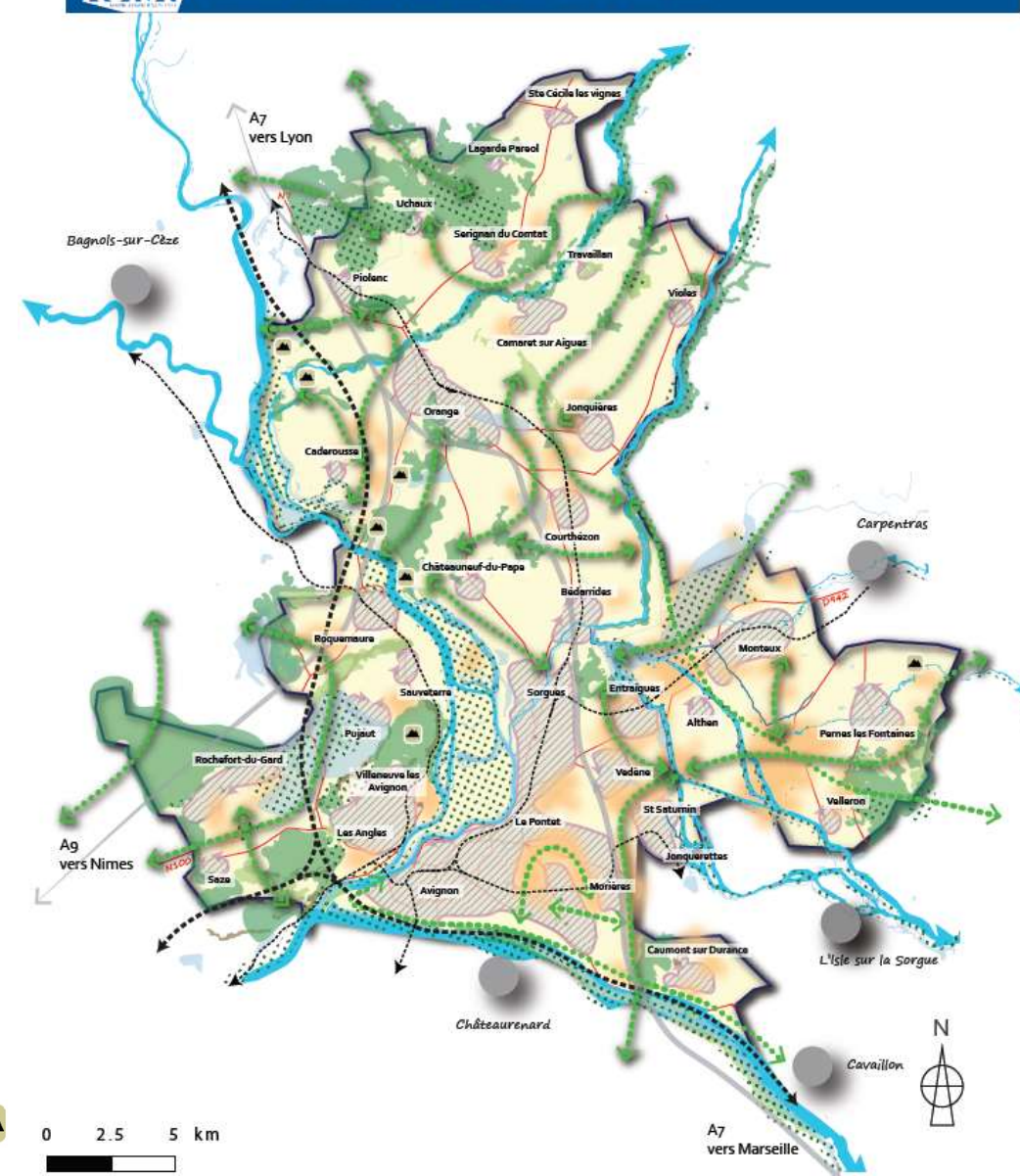
- Renforcer la préservation de la biodiversité du territoire :
  - Poursuivre le bon fonctionnement écologique entre les milieux naturels à travers le respect de la Trame Verte et Bleue
  - Restaurer les continuités écologiques altérées par des coupures urbaines
  - Révéler et protéger la nature de proximité
  - Encourager les communes à l'identification de zones préférentielles pour la renaturation

- |  |  |  |   |
|--|--|--|---|
|  | Réservoirs de biodiversité remarquables          |  | Préserver le capital agricole, support de biodiversité  |
|  | Réservoirs de biodiversité boisés                |  | Protéger les corridors écologiques pour renforcer la trame verte et bleue   |
|  | Réservoirs de biodiversité ouverts               |  | Restaurer les corridors écologiques   |
|  | Réservoirs de biodiversité agricoles             |  | Garantir un maillage des espaces aquatiques et terrestres par la préservation des corridors écologiques associée à leurs ripisylves |
|  | Réservoirs de biodiversité roches                |  | Déployer la nature en ville, notamment autour des canaux. Valoriser l'eau en ville  |
|  | Réservoirs de biodiversité bleus / zones humides |  | Tissu urbain existant à contenir  |



# 1/ Protéger dans la durée les ressources naturelles du territoire

- Garantir le devenir des terres productives, socle d'un système agricole et alimentaire local
  - Protéger le foncier agricole sur le long terme
  - Eviter les conflits d'usage et maintenir les activités Agricoles
  - Faciliter l'installation et le développement de nouvelles pratiques agricoles
  - Satisfaire les besoins alimentaires locaux par l'accompagnement de projets alimentaire du territoire
  
- Concilier les fonctions écologiques et récréatives de la forêt
  
- Encadrer les besoins de développement des carrières 





## 2/ Préserver l'eau : une condition des choix d'aménagement et de partage des usages

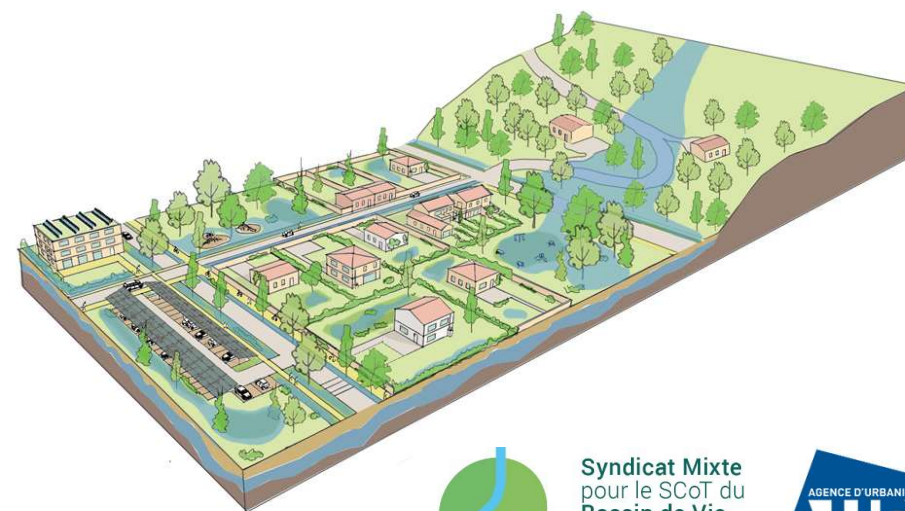
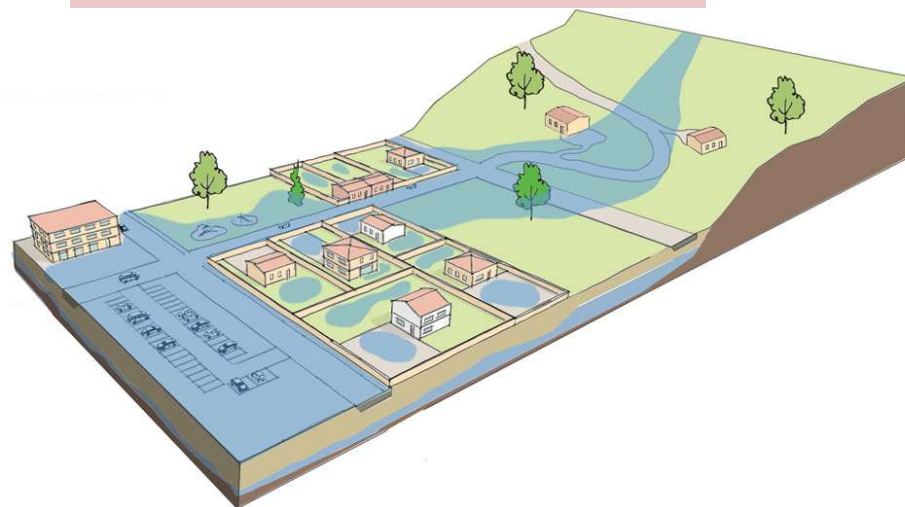
- Assurer le bon fonctionnement et la qualité du réseau hydrographique
  - Protéger l'espace de mobilité des cours d'eau pour assurer son bon fonctionnement
  - Garantir une eau potable de qualité
  - Limiter l'imperméabilisation pour préserver la capacité de recharge des nappes souterraines
- Adapter le développement urbain aux capacités des ressources en eau potable
  - Prendre en compte les enjeux d'interconnexions avec entre les communes du SCoT et avec les territoires voisins dans la gestion de l'eau et envisager des coopérations avec les autres territoires ;
  - Définir la capacité d'accueil des populations et son phasage dans le temps au regard de la disponibilité de la ressource en eau ;
  - Etre plus économe sur l'utilisation de la ressource en eau ;
  - Proposer une agriculture moins consommatrice d'eau.



### 3/ Définir un aménagement garantissant la sécurité et la santé des populations

- **Garantir la sécurité des personnes face aux Risques :**
  - Intégrer le risque inondation en amont des projets
  - Se prémunir du risque d'incendie et de feu de forêt
  - Adapter les nouveaux aménagements au risque de retrait et gonflement d'argile,
  - Prendre en compte le risque sismique et de «mouvement de terrain» sur chaque nouvelle construction ;
  - Réduire le risque industriel par des choix d'aménagement qui respectent les servitudes, les zones de dangers et les prescriptions des PPRT.
- **Promouvoir un urbanisme favorable à la santé :**
  - Améliorer la qualité de l'air
  - Réduire le bruit et ses impacts sur la population
  - Réduire à la source les déchets et anticiper les besoins des filières

Vers un nouveau modèle de développement pour vivre avec le risque



Syndicat Mixte  
pour le SCoT du  
Bassin de Vie  
d'Avignon



## 4/ Définir un projet de territoire qui garantit la transition énergétique

- Donner à l'urbanisme un **rôle énergétique déterminant** :
  - Réduire les besoins en énergie induits par les déplacements par des politiques efficaces articulant urbanisme/transport/déplacements actifs ;
  - Réduire les besoins énergétiques liés à la construction en développant une politique forte de réhabilitation du bâti ;
  - Réduire les besoins énergétiques en développant des politiques multimodales comme alternatives au transport routier de marchandises.
- Créer les conditions pour franchir un cap dans le développement des énergies renouvelables :
  - Prioriser le développement des énergies renouvelables sur les espaces déjà artificialisés tout en veillant à leur bonne insertion dans le paysage ;
  - Organiser le développement du mix énergétique sur l'ensemble du territoire tout en trouvant le bon équilibre avec la préservation des ressources alimentaires, naturelles et écologiques.
- S'inscrire dans une transition énergétique respectueuse de son environnement et de ses paysages

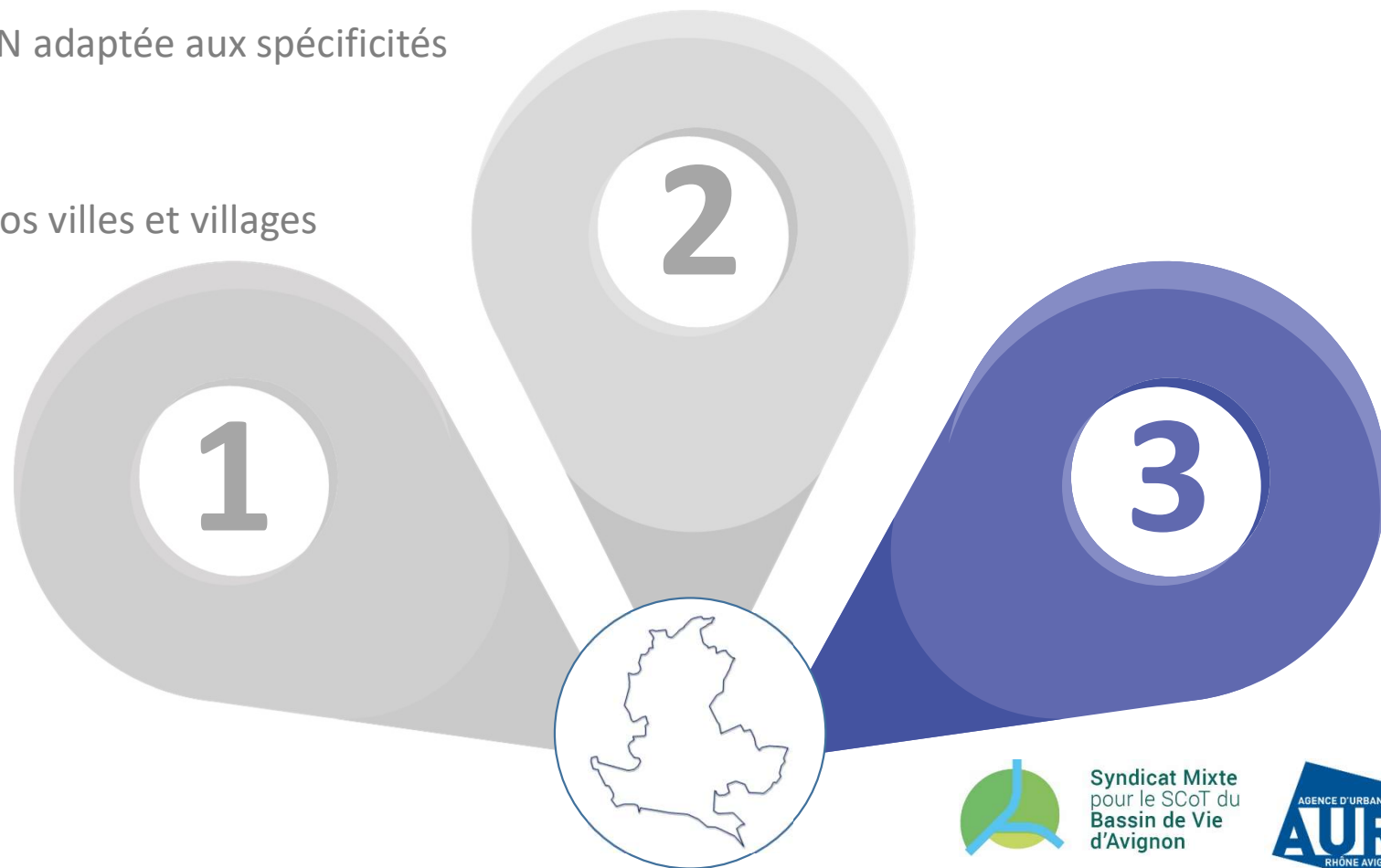


## Défi 3 : Offrir un cadre de vie attractif et de qualité

1/ Réussir une trajectoire ZAN adaptée aux spécificités du Bassin de Vie d'Avignon

2/ Demain, bien vivre dans nos villes et villages

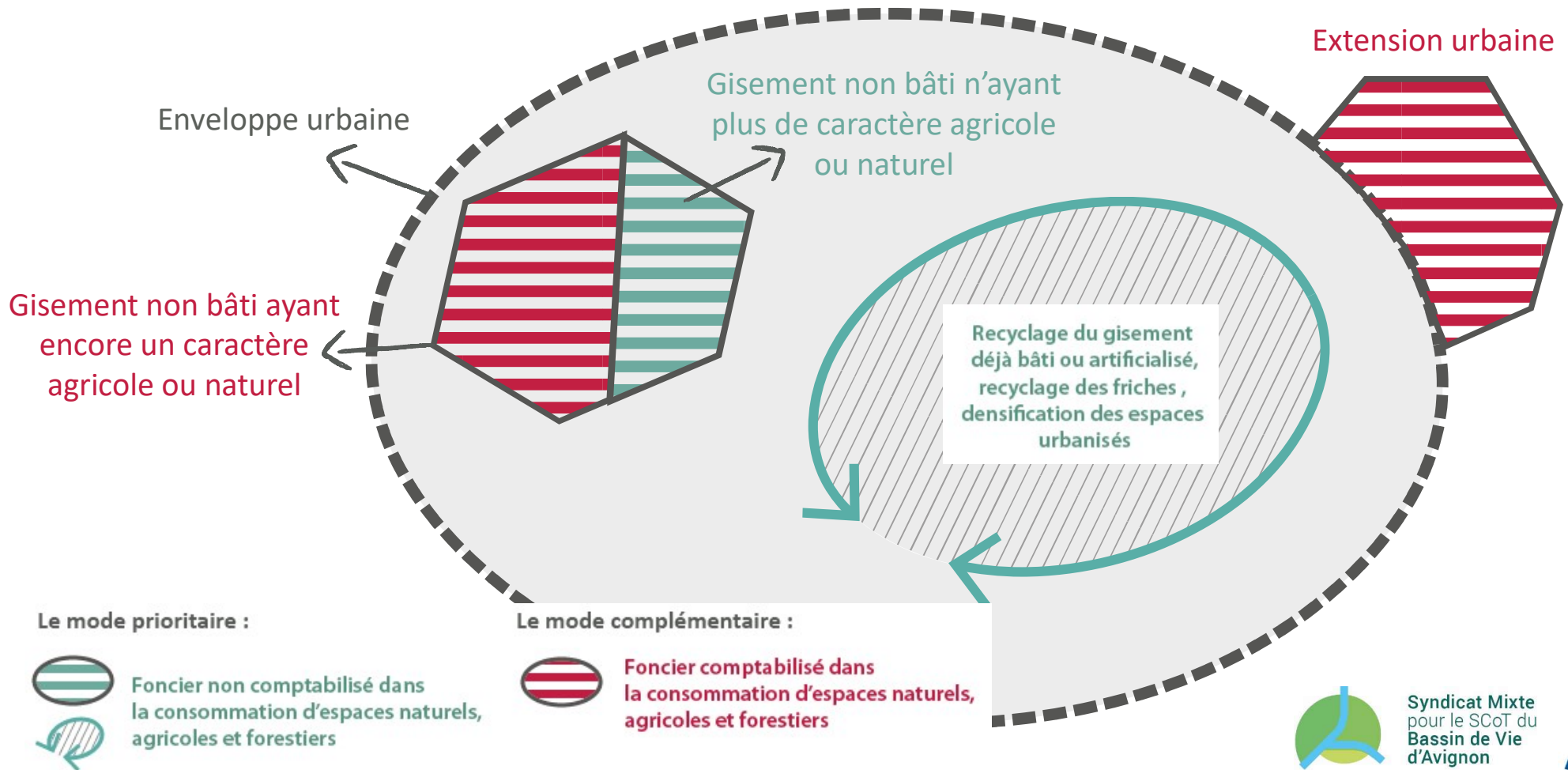
3/ S'engager dans une dynamique territoriale solidaire



Syndicat Mixte  
pour le SCoT du  
Bassin de Vie  
d'Avignon



# Transformer le modèle de développement du BVA



Syndicat Mixte  
pour le SCoT du  
Bassin de Vie  
d'Avignon



# Transformer le modèle de développement du BVA

## - Révéler les nouveaux potentiels fonciers :

- Promouvoir des **densités minimales et des formes urbaines qui optimisent la ressource foncière** tout en préservant le cadre de vie et l'identité des communes ;
- Identifier les friches, les ZAE, les zones commerciales et les entrées de ville comme des **espaces de mutation et de densification à venir**.

Afin de parvenir à cette ambition, le SCoT encadre les aménagements à venir pour :

- **Identifier les sites de réinvestissement** et engager de façon prioritaire des opérations sur ces derniers ;
- **Conditionner l'urbanisation à la desserte en transports collectifs** ou en offre de transport alternatif à la voiture ;
- **Améliorer le parc de logements existants** en travaillant sur la qualité des logements et la rénovation des bâtiments ;
- **Ré-urbaniser les sites artificialisés** dans l'enveloppe urbaine sur l'ensemble des communes du SCoT ;
- **Recomposer le tissu urbain existant** en lien avec son histoire, en proposant des projets avec **une densité cohérente et non subie** ;
- Prioriser le maintien et l'implantation des activités non nuisibles au sein du tissu urbain existant ;
- **Localiser les extensions nouvelles en continuité des enveloppes urbaines**.

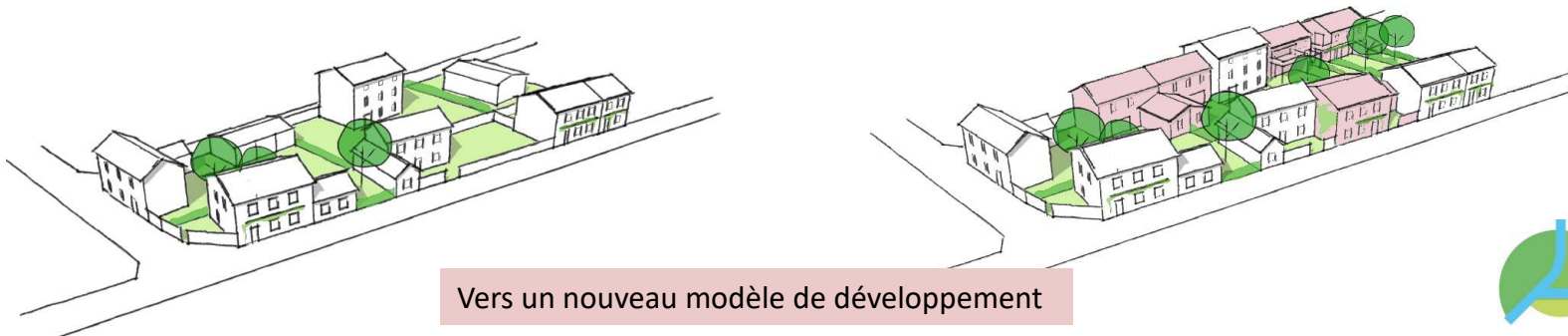


Syndicat Mixte  
pour le SCoT du  
Bassin de Vie  
d'Avignon



# Transformer le modèle de développement du BVA

- Développer de nouvelles **formes urbaines, plus compactes** s'inscrivant en **cohérence avec les centres historiques**
- **Assurer les conditions d'une mise en œuvre qualitative du ZAN :**
  - Requalifier les entrées de villes pour enrayer leur banalisation
  - Maîtriser l'évolution des silhouettes villageoises
  - Faire muter les zones commerciales de périphérie, comme foncier disponible pour le développement économique où comme nouveau morceau de ville en fonction de sa localisation et de ses accès, en définissant une politique foncière adaptée ;
  - Favoriser la transformation des zones d'activités pour les optimiser et mobiliser les gisements existants ;
  - Proposer dans les aménagements des ambitions en matière de qualité architecturales et paysagères.
- Garantir la mise en œuvre d'un nouveau modèle de développement à travers **une politique foncière**



Vers un nouveau modèle de développement

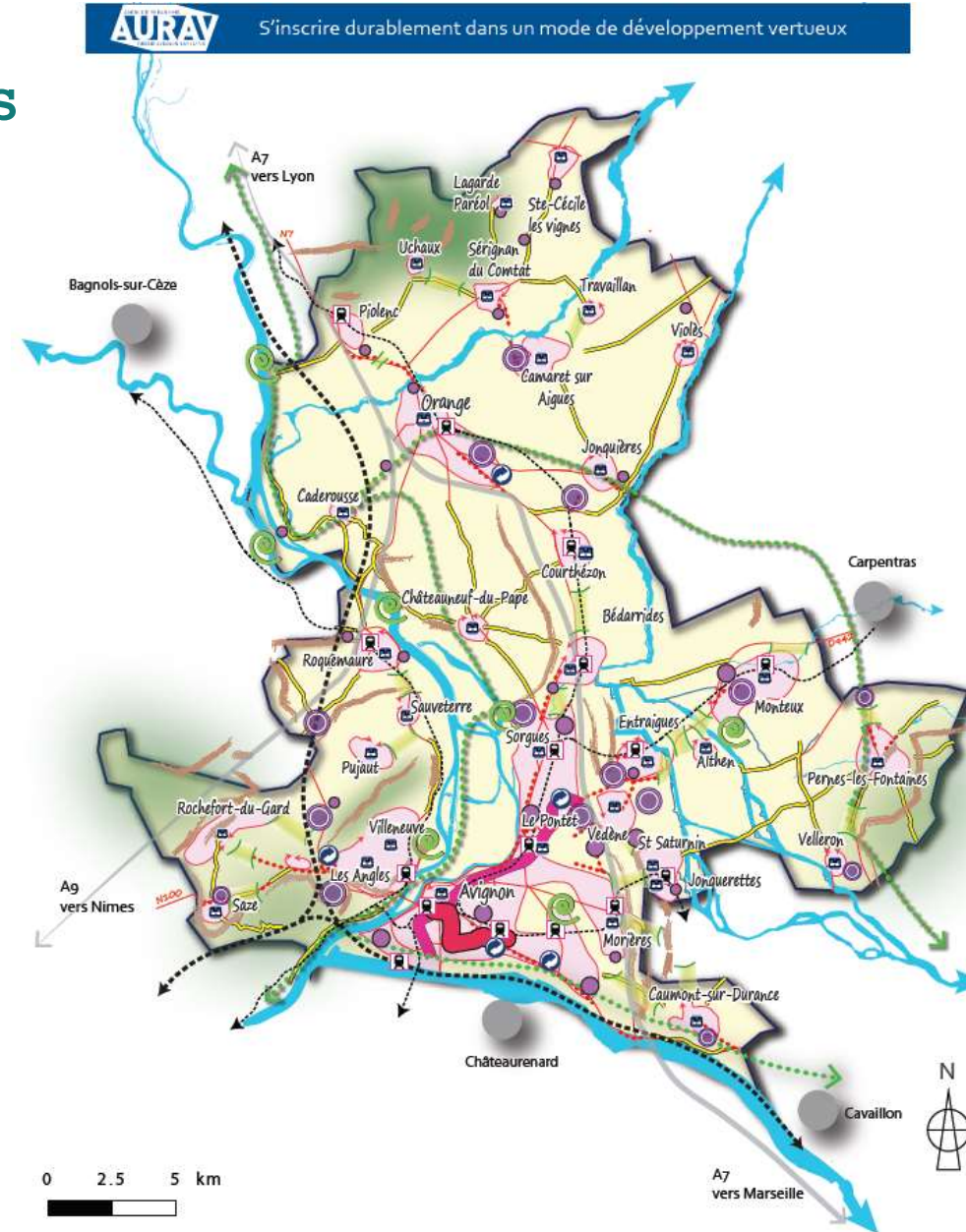


Syndicat Mixte  
pour le SCoT du  
Bassin de Vie  
d'Avignon



## 2/ Demain, bien vivre dans nos villes et villages

- **Donner sa place au végétal** : vers la ville nature
  - Pérenniser les espaces de nature ouverts proches des lieux d'habitat et de travail afin de garantir à chaque habitant un espace vert de qualité ;
  - Considérer **le sol comme le support de fonctions écologiques** majeures tout en valorisant son rôle d'éponge pour infiltrer les eaux de ruissellement ;
  - **Concilier renaturation et désimperméabilisation** pour créer des espaces publics de qualité propice au lien social.
- **Maintenir l'identité des grands ensembles paysagers et patrimoniaux**, support d'attractivité du territoire
  - **Respecter les lignes de force du paysage** pour une urbanisation intégrée
  - Accompagner la découverte du territoire par la **valorisation des routes paysagères**
  - Préserver les coupures d'urbanisation
  - Valoriser le patrimoine bâti et naturel





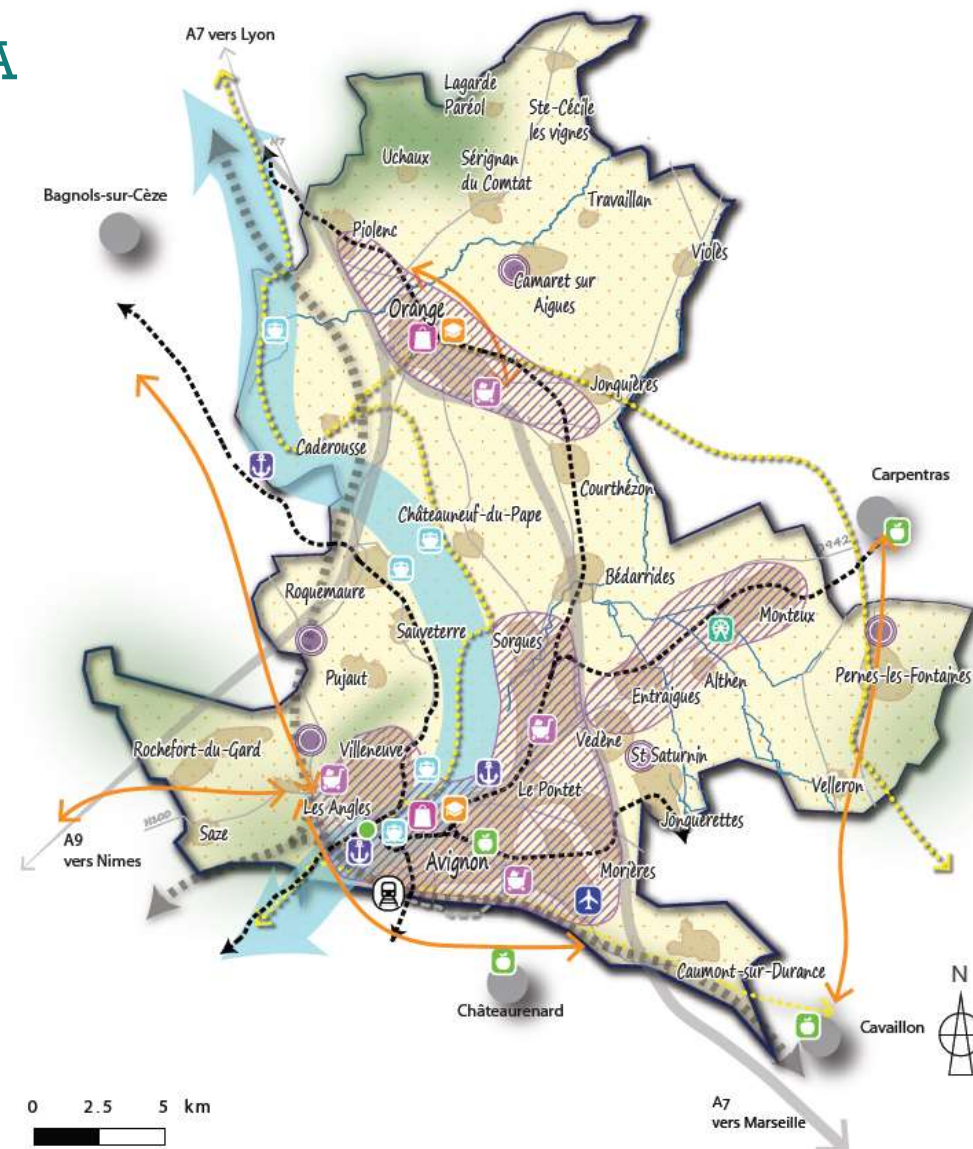
### 3/ Diversifier l'offre d'habitat pour en faire un levier de qualité de vie

- **Améliorer le parcours résidentiel**
  - Augmenter l'offre des petits logements ;
  - Développer le parc locatif privé et public ;
  - Proposer un habitat adapté aux publics spécifiques.
- **Assurer une offre suffisante de logements locatifs sociaux** et une plus grande solidarité
  - Atteindre le seuil de 25 % logements sociaux pour les communes concernées ;
  - Assurer une meilleure répartition de l'offre ;
  - Favoriser l'accession sociale.
- **Fixer des objectifs ambitieux en matière d'amélioration et de réhabilitation**
  - Remobiliser les logements vacants ;
  - Améliorer la qualité du parc de logements locatifs sociaux ;
  - Réussir l'efficacité énergétique dans le parc de logements ;
  - Résorber l'habitat indigne et soutenir les copropriétés dégradées dans l'habitat privé ;
  - Accompagner les programmes de rénovation urbaine.



### 3/ Porter une stratégie économique complémentaire entre chaque EPCI du BVA

- Préparer le foncier économique de demain à travers une armature globale
  - Accompagner les entreprises déjà présentes par l'identification de gisements répondant à leurs besoins ;
  - Favoriser l'implantation d'activités économiques dans les centralités et tissus urbains constitués ;
  - Optimiser et réinvestir les zones d'activités existantes ;
  - Prioriser le foncier en zone d'activité pour les activités économiques non compatibles avec les autres fonctions urbaines notamment industrielles ou artisanales ;
  - Promouvoir la desserte des ZAE par les transports collectifs et les modes alternatifs ;
  - Promouvoir la qualité des ZAE ;
  - Innover en s'appuyant sur le numérique pour répondre aux évolutions sociétales : télétravail, coworking, tiers-lieux, hôtel d'entreprises ...



### 3/ Porter une stratégie économique complémentaire entre chaque EPCI du BVA

- Accueillir et ancrer les filières d'excellence économique
  - Favoriser le développement d'une économie productive et des filières à haute valeur ajoutée ;
  - Soutenir l'économie présentielle comme moteur de développement et au plus proche des communes ;
  - Faire de l'agriculture un fleuron de l'économie locale
  - Valoriser une destination touristique d'exception reconnue à l'international

Favoriser le développement d'une économie productive à haute valeur ajoutée :

- Secteur de développement à enjeu économique fort
- Pôle économique secondaire à conforter



Créer ou améliorer les dessertes économiques renforçant les coopérations entre territoires



Développer l'offre de formation en lien avec l'économie locale



Soutenir l'économie présentielle comme moteur de développement et au plus proche des communes  
 Accompagner la mutation des activités traditionnelles de type PME/PMI en facilitant leur implantation sur le territoire  
 Renforcer l'attractivité commerciale des centres-villes et des quartiers en y priorisant les implantations commerciales



Maîtriser l'évolution des zones commerciales et impulser leur diversification



Renforcer la revitalisation commerciale sur les centres d'Avignon et Orange



Accompagner le développement des parcs de loisirs sur Monteux



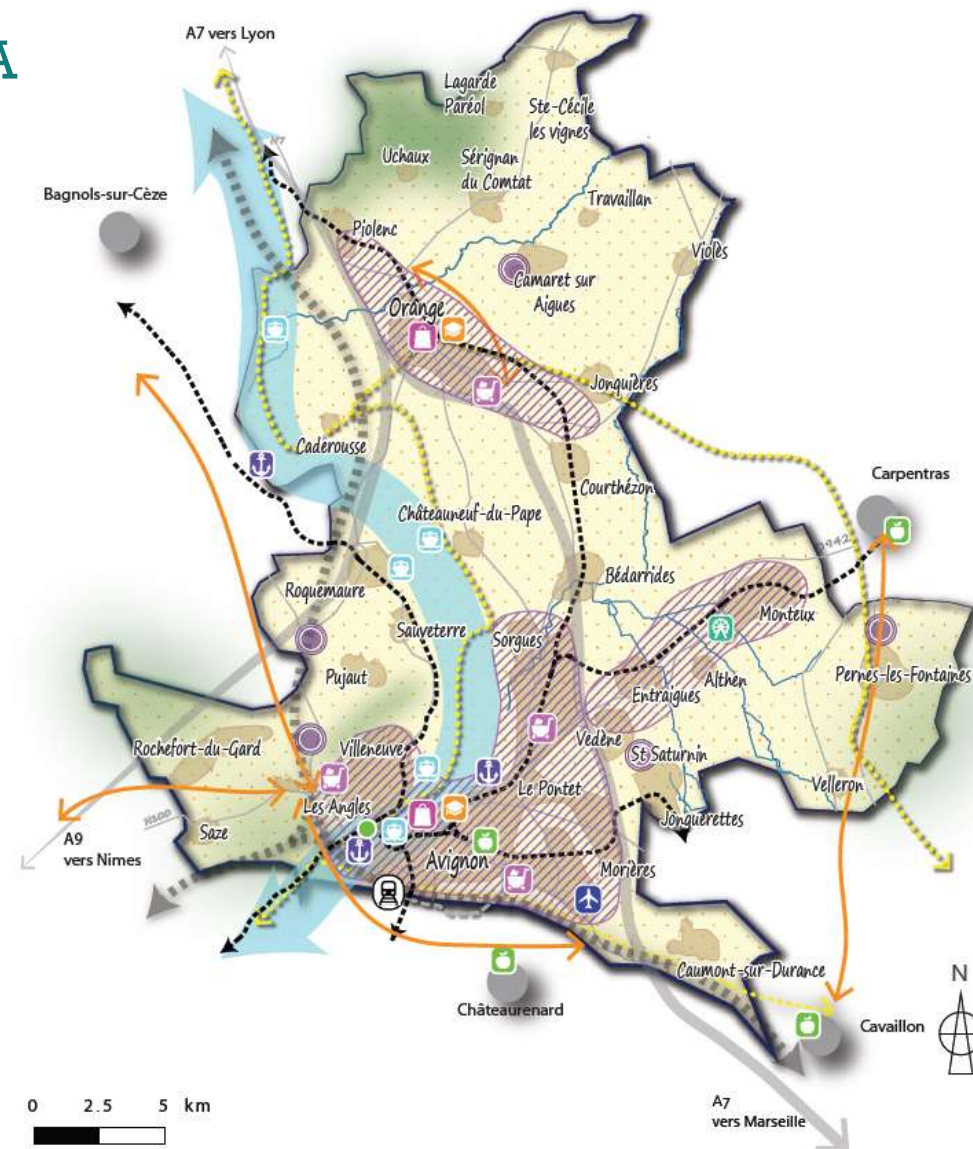
Favoriser le tourisme fluvial en adaptant les aménagements nécessaires à son développement depuis Avignon, Châteauneuf-du Pape, Villeneuve-les-Avignon, Roquemaure et Piolenc



Développer l'offre en activités de pleine nature



S'appuyer sur les Véloroutes structurantes pour garantir un maillage complémentaire des modes actifs et développer l'économie autour du cyclotourisme



### 3/ Confirmer le cap en matière commerciale et logistique

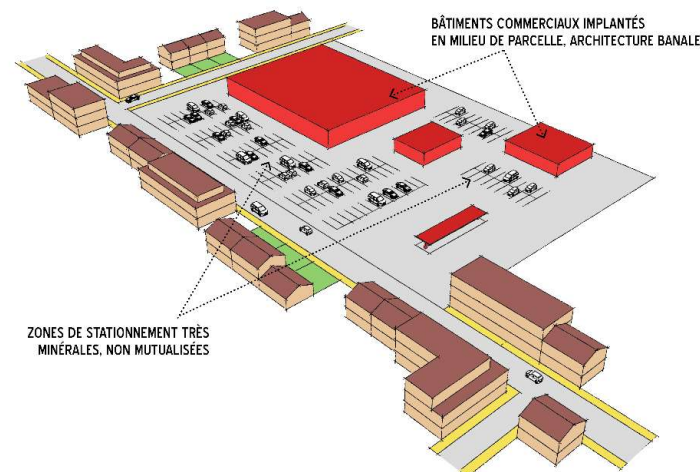
- Redéfinir l'équilibre entre les pôles commerciaux ;

Le SCoT distingue ainsi deux types de polarités commerciales :

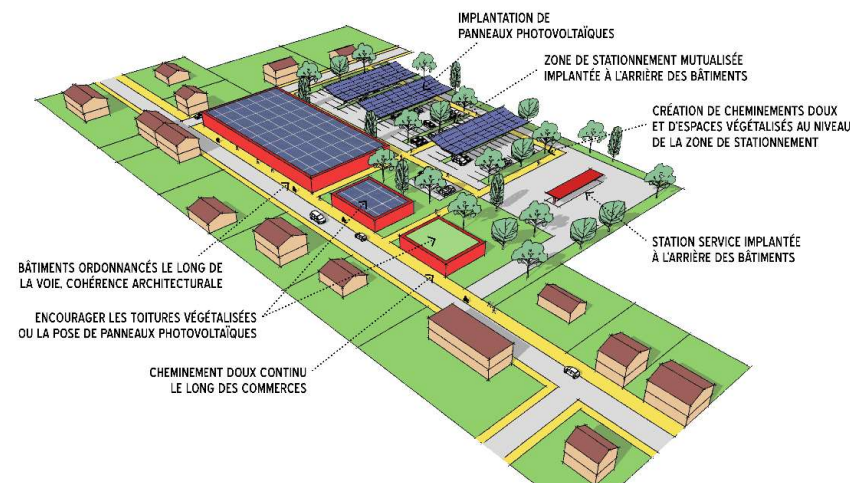
- **Les centralités urbaines commerciales** qui se localisent dans un tissu urbain constitué accueillant une diversité de fonctions (habitat, activités, équipements et commerce).
- **Les zones commerciales** qui se localisent en périphérie et en entrée de ville. Doté d'importants espaces de parking, elles représentent des gisements potentiels de mutation et de réinvestissements pour le futur.

- Renforcer l'attractivité commerciale des centres en y priorisant les implantations commerciales ;
- Maîtriser l'évolution des zones commerciales et impulser leur diversification ;
- Appuyer la mutation de l'appareil commercial

#### Une zone commerciale aujourd'hui :



#### Appuyer sa mutation et transformation :



Syndicat Mixte  
pour le SCoT du  
Bassin de Vie  
d'Avignon

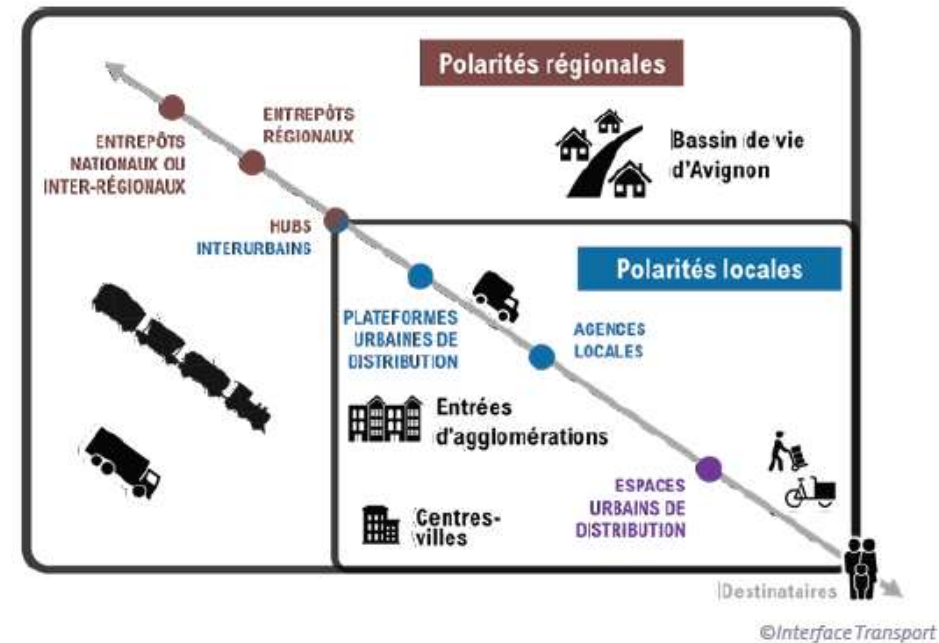


# Organiser la logistique commerciale

Le SCoT distingue ainsi deux types de polarités pour l'implantation de la logistique commerciale permettant de répondre aux besoins de desserte du territoire :

- **Les Polarités régionales** visent à **accueillir des sites de logistique commerciale d'envergure régionale ou interrégionale** et disposent:
  - D'une forte composante logistique existante permettant d'orienter les futures constructions sur le renouvellement urbain ;
  - D'une desserte multimodale ou a minima d'infrastructures routières majeures (réseau départemental) permettant d'absorber ces flux logistiques régionaux ou inter-régionaux.
- **Les Polarités locales** visent à **accueillir des sites de logistique commerciale d'envergure locale et s'intègrent au sein de zones d'activités diversifiées** comprenant déjà des activités logistiques. Elles disposent d'infrastructures routières permettant une gestion des flux logistiques d'envergure locale.

Synthèse illustrative d'organisation à venir pour la logistique sur le Bassin de Vie d'Avignon



Syndicat Mixte  
pour le SCoT du  
Bassin de Vie  
d'Avignon





Syndicat Mixte  
pour le SCoT du  
Bassin de Vie  
d'Avignon

